

SCHUMAN SHOW

À LA RENCONTRE DES LOBBIES

FICHER D'EXPLOITATION





Réalisation :
Cultures&Santé asbl

Éditeur responsable :
Denis Mannaerts
Rue d'Anderlecht 148
1000 Bruxelles

EP 2019
D/2020/4825/4

Cet outil peut être téléchargé sur notre site :
www.cultures-sante.be

La carte peut être commandée gratuitement
auprès de notre centre de documentation
cdoc@cultures-sante.be
+32 (0)2 558 88 10

Avec le soutien de

 FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

 culture.be


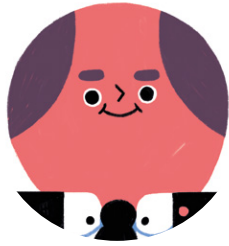


TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	2
OBJECTIFS	3
PUBLICS	3
RECOMMANDATIONS	3
SE FAMILIARISER AVEC LA CARTE	4
OBSERVER LA CARTE	6
ANALYSER LA CARTE	8
EN SAVOIR PLUS	11
POUR ALLER PLUS LOIN	14
REMERCIEMENTS	16



INTRODUCTION

Cultures&Santé a réalisé une carte sur l'influence du lobbying industriel dans les processus de décision de l'Union européenne (UE). Elle résulte de l'envie d'informer et de s'informer sur le sujet d'une manière ludique et originale. La carte donne un coup de projecteur sur le quartier européen à Bruxelles, lieu de concentration des institutions européennes (le Parlement, la Commission, le Conseil de l'UE...) mais aussi du lobbying. Nous avons volontairement fait le choix d'aborder exclusivement le lobbying sous l'angle des pratiques du secteur industriel car il nous semble nécessaire de mettre en lumière un « système qui maintient structurellement et durablement à l'écart des décisions politiques une large part des citoyens »¹. Bien que les décisions de l'UE paraissent éloignées de la vie quotidienne des personnes, une grande partie de ces directives sont directement implémentées dans les lois nationales des membres de l'UE. Les influences industrielles qui pèsent sur elles (et en sont à l'origine) ont donc des effets concrets sur notre environnement social.

Lorsque nous parlons du lobbying et des lobbyistes, une image nous vient tout de suite en tête : celle

d'une personne de l'ombre qui agit en coulisse. Bien que cette illustration ne soit pas incorrecte, une grande partie du travail des lobbyistes se fait au grand jour, leurs activités sont légales et leurs « faits d'armes » connus. En effet, les lobbyistes travaillent à infléchir, empêcher ou accélérer les décisions de politiques publiques. Ils et elles usent de différentes stratégies qui ont fait leur preuve : écrire des amendements de lois et les proposer aux parlementaires ; faire systématiquement (voire exclusivement) partie des groupes d'expert·es² de la Commission ; financer des études scientifiques louant des produits ou émettant un doute sur leurs effets nocifs... Le rôle premier d'un·e lobbyiste industriel·les c'est de convaincre la Commission d'agir ou de ne pas agir en l'aidant à déterminer sur quoi agir (le problème) et comment s'y prendre. Le déséquilibre entre citoyen·nes et représentant·es des intérêts privés s'exprime déjà tout au début du processus, avant même qu'une législation soit pensée. Un registre de transparence a bien été créé pour contrôler les allées et venues des lobbyistes au sein des institutions européennes. Cependant ce registre comporte de nombreuses imprécisions, par exemple, le fait qu'aucun contrôle et aucune sanction ne soient prévues.

¹ Laurens Sylvain, Les courtiers du capitalisme. Milieux d'affaires et bureaucrates à Bruxelles, Marseille, Agone, 2015, p.12

² La Commission européenne a recours à des groupes d'expert·es car elle n'a pas assez de fonctionnaires pour développer sa propre expertise dans tous les domaines (agriculture, santé, technologie...). Ces groupes sont consultatifs, c'est-à-dire qu'ils pensent et proposent la première version des nouvelles lois et politiques de l'UE à la Commission. Ils réunissent des membres de gouvernements nationaux, des universitaires, des organisations non gouvernementales et des lobbyistes. Ces dernier·es représentent 70% des membres des groupes, selon le CEO (Corporate Europe Observatory, une association qui surveille l'activité des lobbies à Bruxelles).

On peut déclarer à peu près n'importe quoi sans craindre des conséquences.

Cet outil, *Schuman show : À la rencontre des lobbies*, a donc pour but de rendre explicite le rôle majeur des lobbies industriels dans les processus de prise de décision politique. Il invite les participant·es à échanger, s'informer, débattre, réfléchir, s'exprimer sur ce thème. Les stratégies des lobbyistes industriel·les sont mises en scène sur la carte. La profession du ou de la lobbyiste y est illustrée à travers ses activités et les lieux qu'il ou elle fréquente.

Ce fichier d'exploitation propose de soutenir un ou une animateur·rice dans la lecture de la carte. Informatrice et visuelle, elle sera examinée au fur et à mesure des questionnements proposés dans ce fichier. Trois volets de lecture de la carte y sont proposés : un premier qui permet de se familiariser avec la carte et certains de ses détails ; un deuxième qui se penche sur l'observation de la carte à l'aide de questions de description et de repérage de lieux ; un dernier qui se concentre sur l'analyse de la carte à travers sa thématique et ses personnages. Enfin, au-delà de la lecture de la carte, la rubrique *En savoir plus* propose de nouvelles informations sur la thématique à partir de questions à choix multiples.



OBJECTIFS

- Prendre conscience de l'influence des lobbies sur la politique européenne
- Connaître la fonction de lobbyiste et son implication dans les processus décisionnels de l'UE
- Poser un regard critique sur le quartier européen à Bruxelles



PUBLICS

La carte et son fichier d'exploitation sont destinés à tout·e professionnel·le de l'éducation permanente, du social et de l'éducation ainsi que les citoyen·nes avec lequel·les ils et elles travaillent. Ils pourront être utilisés en groupe comme supports à la réflexion et à l'animation.

RECOMMANDATIONS

Il est conseillé à l'animateur·rice de prendre connaissance de la carte et des contenus informationnels, proposés en son verso, avant l'animation. Il ou elle peut noter au tableau les éléments de réponse du groupe et ses interrogations lors des différents exercices proposés. Le contenu informationnel peut être partagé avec le groupe dans un deuxième temps pour partir des connaissances des participant·es. L'animateur·rice peut également distiller durant l'animation quelques informations se trouvant dans la rubrique *En savoir plus* ou, en guise de conclusion, proposer aux participant·es l'exercice, *À votre avis ?*. Pour poursuivre la réflexion sur le sujet, le groupe peut organiser une balade dans le quartier européen ou encore visionner des vidéos et documentaires proposés dans la rubrique *Pour aller plus loin*.



SE FAMILIARISER AVEC LA CARTE

Avant d'entrer dans la lecture à proprement parler de la carte, l'animateur ou l'animatrice peut proposer au groupe quelques animations préalables d'orientation. En effet, il n'est pas toujours aisé de lire une carte géographique et de la déchiffrer. Des outils de familiarisation avec la lecture de cartes existent³.

S'ORIENTER DANS L'ESPACE

Voici une proposition d'animation autour de l'orientation spatiale :

Créer un parcours ou un circuit : aménager des passages, des carrefours en disposant les objets disponibles dans le local. Proposer aux participant-es de se répartir en deux groupes : celui des «dirigeant-es» et celui des «dirigé-es» et former des paires. Dans chaque duo, le ou la dirigeant-e donne des indications au ou à la dirigé-e pour qu'il ou elle se déplace dans le circuit : aller à droite (à l'est), à gauche (à l'ouest), éviter l'obstacle au sud, l'obstacle au nord, au rondpoint, prenez la troisième rue...

Une fois l'exercice terminé, les participant-es changent de rôle et réitèrent l'exercice. Les participant-es peuvent ensuite dessiner sur une feuille A3 le plan de l'aménagement du local et y tracer leurs parcours.

S'ORIENTER SUR LA CARTE

La découverte de la carte des lobbies peut débiter par un brise-glace. L'animateur-riche dispose la carte sur une table, participant-es autour. Il ou elle propose au groupe de situer sur la carte certains de ses détails en signalant oralement «je l'ai» lorsqu'il ou elle l'a trouvé. La première personne qui le signale donne alors des indications pour permettre à tous et toutes de s'orienter et trouver le détail en question. Voici une liste de détails se trouvant sur la carte, l'animateur-riche est également libre de choisir ses propres points d'attention sur la carte.

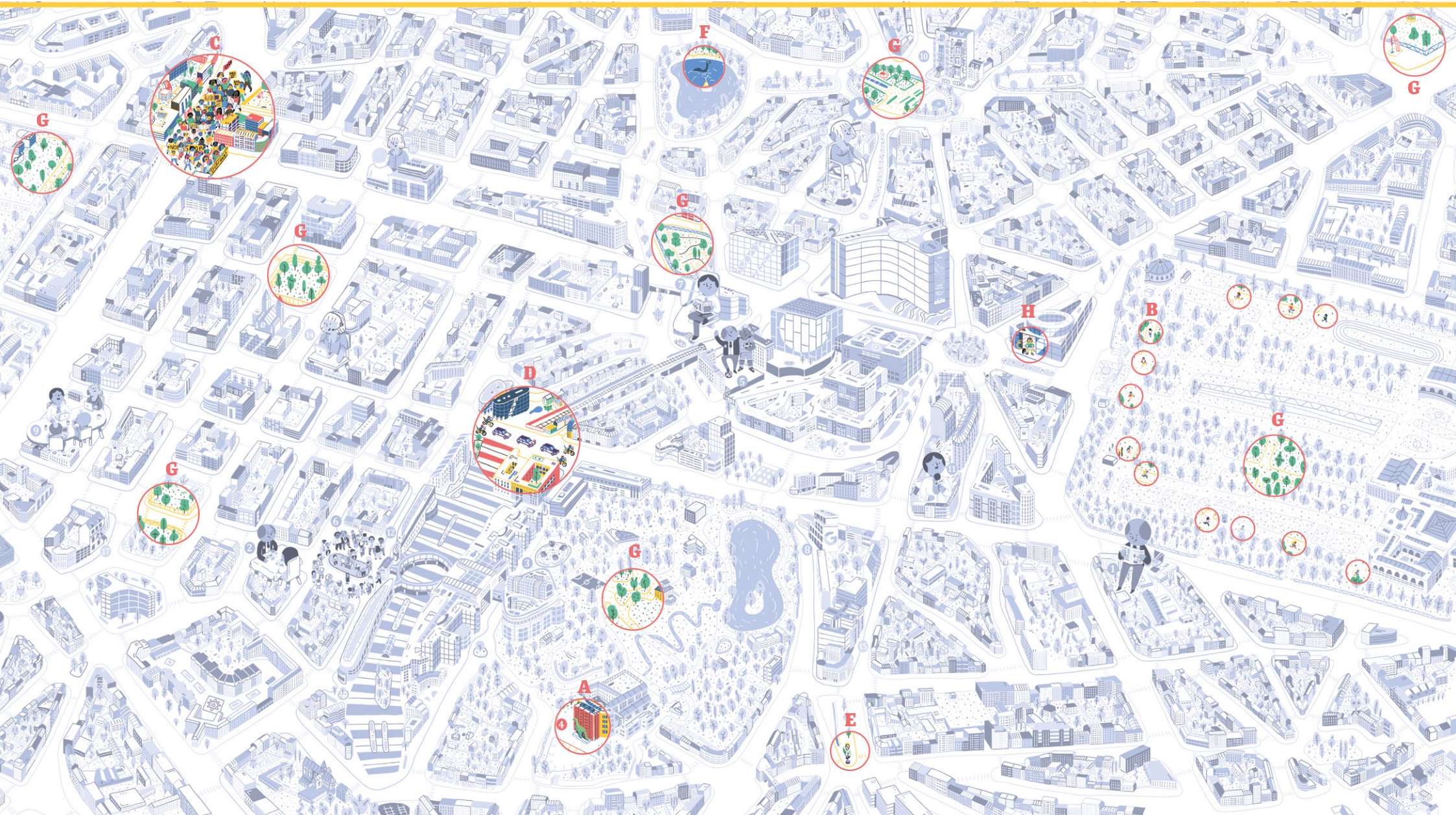
- Un dinosaure
- Des coureur-ses
- Une manifestation
- Un cortège de voiture
- Une friterie
- Le monstre du Loch Ness
- Le nombre de parcs sur la carte
- Une porte tournante

³ FONTAINE Marie, *S'orienter dans le quartier : l'itinéraire et le plan*, Malette pédagogique du Collectif Alpha, Bruxelles, 2011 - www.collectif-alpha.be Le centre de documentation du Collectif Alpha asbl recense de nombreux outils et ouvrages qui traitent de ce sujet, n'hésitez pas à les contacter : www.cdcc-alpha.be - cdcc@collectif-alpha.be - 148 rue d'Anderlecht - 1000 Bruxelles (Belgique) - 02/540.23.48

A Un dinosaure
B Des coureur·ses
C Une manifestation

D Un cortège de voiture
E Une friterie
F Le monstre du Loch Ness

G Le nombre de parcs sur la carte
H Une porte tournante





OBSERVER LA CARTE

À travers cette piste, l'animateur·rice invite les participant·es à examiner la carte. Il ou elle veille à ce que tout le monde s'exprime et peut avoir recours au contenu informationnel de la carte si nécessaire.

DÉCRIRE LA CARTE

L'animateur·rice pose les questions suivantes :

- Que voyez-vous ?
- Reconnaissez-vous l'endroit illustré ?
- Reconnaissez-vous des lieux en particulier ?

REPÉRER DES LIEUX

La description laisse place à un exercice de repérage. L'animateur·rice peut choisir quelques endroits sur la carte à faire repérer aux participant·es :

- Le parc du cinquantenaire
- Le square Ambiorix
- Le rondpoint Schuman
- La Place du Luxembourg
- La Rue de la Loi
- La Rue Belliard
- La Place Jourdan
- Le Musée des sciences naturelles
- Le parc des autruches⁴
- La Commission européenne
- Le Parlement européen
- L'arbre au sein du Parlement européen⁵
- Le Conseil de l'Union européenne
- La Maison du Luxembourg
- Les lieux où se trouvent les 3 personnages
- Les Directions Générales de la Commission⁶
- Des entreprises privées comme Google

⁴ À l'entrée de la rue Wiertz et à côté du Parlement européen, se trouve un parc abritant 12 autruches, cinq sont debout et sept autres ont la tête enfouie dans le sol. Elles ont été installées en 2016 dans le cadre du réaménagement de la zone nord du Parc Léopold. www.beliris.be/projets/parc-leopold-zone-nord.html

⁵ Un arbre se trouve dans le Parlement européen, rue Wiertz. Il a été inauguré le 6 décembre 2001 par Nicole Fontaine, ancienne Présidente du Parlement européen. Sur la plaque au pied de l'arbre, il est inscrit : « C'est par les discours, les débats et les votes que doivent se résoudre les grandes questions, avec détermination, patience et dévouement. ». Cet arbre a été planté par le SEAP (Society of European Affairs Professionals), la Fédération européenne du lobbying et des affaires publiques. Il est communément appelé l'arbre des lobbyistes.

⁶ Se reporter au contenu informationnel de la carte pour l'explication des directions générales de la Commission.

A Le parc du cinquantenaire
B Le square Ambiorix
C Le rondpoint Schuman
D La Place du Luxembourg
E La Rue de la Loi
F La Rue Belliard

G La Place Jourdan
H Le Musée des sciences naturelles
I Le parc des autruches
J La Commission européenne
K Le Parlement européen
L L'arbre au sein du Parlement européen

M Le Conseil de l'Union européenne
N La Maison du Luxembourg
O Les lieux où se trouvent les 3 personnages
P Les Directions Générales de la Commission
Q Des entreprises privées comme Google





ANALYSER LA CARTE

Tout au long de cette piste, l'animateur·rice propose au groupe de réfléchir sur le sens de cette carte et découvrir ce qu'elle met en scène.

EXPLORER LA THÉMATIQUE

L'animateur·rice présente la carte au groupe. Il s'agit d'une carte du quartier européen à Bruxelles, un quartier où se côtoient représentant·es des institutions européennes et représentant·es des intérêts privés (lobbyistes, avocat·es, entreprises, *think tanks*⁷). L'animateur·rice utilise le contenu informationnel de la carte pour expliquer ce qu'est le lobbying, les institutions européennes qui se trouvent dans le quartier et leur rôle.

Au fil de cette présentation, il ou elle invite les participant·es à réagir aux questions suivantes :

- Qu'est-ce que cette carte représente ?
- De quoi parle-t-elle ?
Quel est le thème principal ?

- Qu'est-ce qui se joue dans ces lieux ?
- Avez-vous entendu parler de ces bâtiments auparavant ?

SE FOCALISER SUR LES LOBBYISTES ET LEUR MISSION

L'animateur·rice pointe les trois personnages sur la carte. Il ou elle pose les questions suivantes :

- Qui sont les personnages centraux de cette carte ?
- Que font-ils ? Où travaillent-ils ? Où vont-ils ?
- Quelles sont les missions de chaque lobbyiste ?
- Qui vont-ils et elle rencontrer ? Et pourquoi ?
- Parmi leurs activités, quelle institution européenne est particulièrement ciblée ? Pourquoi ?

⁷ Un *think tank*, ou cercle de réflexion en français, est une organisation, privée le plus souvent, qui est spécialisée dans l'écriture d'études et de propositions touchant aux domaines de politique publique et d'influence politique. À ce propos, l'émission d'info/débats sur Radio Panik, *Bruxelles, capitale des lobbies*, a consacré un volet sur les think tank en donnant la parole à une chercheuse et une journaliste : *Les think-tanks: lobbyistes déguisés ?*, novembre 2016.

www.radiopanik.org/emissions/bruxelles-capitale-des-lobbies/les-think-tanks-lobbyistes-deguises-/



INVENTER UN NOUVEAU PERSONNAGE ET IMAGINER LE PLANNING DE SA JOURNÉE

À l'aide du contenu informationnel de la carte, l'animateur ou l'animatrice introduit au groupe la profession de lobbyiste et revient en détail sur les trois lobbyistes fictif-ves et leur mission. Il ou elle distribue des feuilles sur lesquelles écrire ou dessiner et leur propose l'exercice suivant (au départ de sous-groupes selon le nombre de personnes présentes) :

- Donnez-lui un nom, une nationalité, un parcours scolaire et professionnel ;
- Inventez-lui une mission :
Pour qui travaille-t-il ou elle ?
Quel est son objectif ?
- Vers qui votre personnage va devoir se tourner ? Qui va-t-il ou elle rencontrer ?
- Dans quels lieux va-t-il ou elle se rendre ?

APPROFONDIR LA THÉMATIQUE

L'animateur·rice invite le groupe à s'interroger sur la portée de l'influence du lobbying industriel :

- Quels peuvent être les effets des actions des lobbyistes sur la population, sur nous ?
- Quels sont les impacts du poids des lobbies industriels sur notre santé ?
- Quelle est la place qu'occupe la participation citoyenne dans ce système ?
- Connaissez-vous des associations qui luttent contre l'emprise du lobbying industriel dans les politiques européennes ?

SCHUMAN SHOW

À LA RENCONTRE DES LOBBIES



NOM :

ÂGE :

NATIONALITÉ :

ÉTUDES :

PARCOURS PROFESSIONNEL :

.....

.....

JE TRAVAILLE POUR

MON OBJECTIF

.....

RENCONTRES

LIEUX

..... >

..... >

..... >

..... >

..... >

..... >

..... >



EN SAVOIR PLUS

L'animateur·rice peut lancer une animation "quiz" à partir des questions suivantes. Il ou elle peut constituer des sous-groupes et leur proposer quelques minutes pour réfléchir aux choix multiples de chacune des questions avant de donner tour à tour leur réponse. À la suite de chaque question, l'animateur·rice laisse les participant·es réagir à la réponse, les commentaires et les sentiments que celle-ci leur évoque.

À VOTRE AVIS

Combien de lobbyistes et assimilé·es (avocat·es...) tous intérêts confondus travaillent à Bruxelles ?

- 150 lobbyistes
- 50 000 lobbyistes
- 25 000 lobbyistes

Réponse : Entre 25 000 et 30 000 (pour la plupart au service d'entreprises).

Combien de fonctionnaires européen·nes sont présent·es à Bruxelles ?

- 10 000 fonctionnaires

- 60 000 fonctionnaires
- 100 000 fonctionnaires

Réponse : Environ 60 000 toutes institutions confondues (33 000 pour la Commission).

Combien de lobbyistes sont-ils et elles déclarés·es dans le registre de transparence⁸ de l'UE ?

- 11 250 lobbyistes
- 22 250 lobbyistes
- 200 lobbyistes

Réponse : 11 250, ce qui représente moins de la moitié des lobbyistes actives dans le quartier européen.

⁸ Le registre de transparence de l'Union européenne est un registre qui recense les déclarations des lobbies concernant la somme d'argent qu'ils consacrent à leurs activités, le nombre de lobbyistes qu'ils emploient ainsi que leur spécialité de lobbying. Ce registre est basé sur le volontariat. Il n'est pas obligatoire et aucune vérification n'est effectuée. Ce registre est également utilisé par les haut-fonctionnaires de la Commission qui doivent y inscrire les noms des lobbies rencontrés, l'objet de la rencontre, la date et le lieu. Ces haut-fonctionnaires ne concernent cependant que très peu de personnes (les commissaires européen·nes, leur cabinet et les directeurs généraux des Directions Générales de la Commission).



À quoi renvoie l'expression « portes tournantes » (« Revolving doors » en anglais) ?

- Au tourniquet d'entrée des centres commerciaux et des grands immeubles
- Au phénomène qui désigne les personnes qui passent du public au privé

Réponse : C'est un phénomène qui désigne les personnes qui passent du public au privé. Il est courant pour les fonctionnaires des institutions européennes d'être recruté-es par des lobbies industriels et avoir ainsi accès à leur connaissance des institutions et leur carnet d'adresses. Il est aussi fréquent que des lobbyistes (appelé-es "expert-es") soient embauché-es par les institutions européennes.

.....

Qui a quitté la Commission en 2014 et a été recruté par Goldman Sachs, banque d'investissement étatsunienne ?

- Charles Michel
- José Manuel Barroso
- Jean-Claude Juncker

Réponse : Un cas d'école du passage par les "portes tournantes" : José Manuel Barroso, président de la Commission européenne entre 2004 et 2014, a su tirer parti de ses compétences pour retrouver de nouvelles fonctions en 2016 dans la banque Goldman Sachs, l'une des banques à l'origine de la crise financière de 2008, une entreprise qui ne connaît pas la crise...

.....

Combien de mètres carré de bureau se sont développés dans le quartier européen ces 50 dernières années ?

- 30 000 m² de bureau
- 300 000 m² de bureau
- 3 400 000 m² de bureau

Réponse : 3 400 000 m² (3,4 km², chiffres de 2012). En plus d'être métamorphosé, ce quartier s'est centralisé autour de l'activité de bureaux. Il y a eu, en très peu de temps, une grande construction d'immeubles et de gratte-ciel faisant de l'ombre à ce qu'il reste du quartier.

.....

Combien de bâtiments vides en mètre carré recense-t-on dans le quartier européen ?

- 100 m² de bâtiments vides
- 100 000 m² de bâtiments vides
- 229 000 m² de bâtiments vides

Réponse : Le quartier européen est celui qui contient le plus de bureaux vides à Bruxelles : 229 000 m² de bureaux non occupés en 2013. Bien que certains de ces immeubles inoccupés soient récents, les projets de nouveaux bâtiments continuent à se multiplier.

.....



Entre 2014 et 2018, combien de fois les lobbyistes du secteur pharmaceutique ont-ils et elles rencontré la Commission (en ne comptant que les fonctionnaires qui doivent signaler leur rendez-vous, ce qui ne concerne que 300 personnes à la Commission) ?

- 22 fois
- 78 fois
- 143 fois

Réponse : 143 fois, ce qui revient à une moyenne de 35 fois par an.

.....

En 2015, quel montant le secteur pharmaceutique a-t-il dépensé pour faire du lobbying auprès des institutions de l'UE ?

- 40 millions d'euros
- 10 millions d'euros
- 750 000 d'euros

Réponse : Ce montant a été estimé à 40 millions d'euros au total pour les dépenses de lobbying. A contrario, les dépenses des associations d'intérêt public militant pour le droit à la santé et l'accès aux médicaments ont mobilisé 2,7 millions pour plaider leur cause auprès des institutions européennes.

.....



POUR ALLER PLUS LOIN

Voici une liste de ressources pour prolonger la réflexion et la discussion sur le thème de l'influence du lobbying industriel dans les processus de décision politique. L'animateur-riche peut proposer, par exemple, au groupe de mener une action collective sur ce thème au départ d'une balade du quartier européen ou encore d'un visionnage-débat d'un documentaire en lien avec la thématique.

À faire :

Un lobby tour "Armement et politiques migratoires européennes" avec Agir pour la Paix : agirpouirlapaix.be

Un tour des lobbies avec le Corporate Europe Observatory : corporateeurope.org/fr/articles

Une visite guidée du quartier européen avec ARAU : arau.org/fr/t/19-un-quartier-europeen-a-bruxelles/19

Une animation avec le kit *Enjeux santé : les déterminants de santé sous la loupe* de Cultures&Santé qui soutient une réflexion active sur les facteurs influençant la santé ainsi que les relations qu'ils entretiennent entre eux. cultures-sante.be/nos-outils/outils-education-permanente/item/549-enjeu-sante-les-determinants-sous-la-loupe.html

Un fichier d'animation (à paraître en 2021) qui permettra de s'intéresser à partir de jeux de rôles aux activités des lobbyistes industriel-les.

À écouter :

Bruxelles, Capitale des lobbies, émission par Lora Verheecke sur Radio Panik, 2017 : radiopanik.org/emissions/bruxelles-capitale-des-lobbies/

Rue des lobbies, documentaire de Pascale Pascariello sur Arte radio, mai 2014 : arteradio.com/son/616432/rue_des_lobbies

Lobbying : les méthodes de l'influence, reportage radio sur France Culture, 23 novembre 2018 : franceculture.fr/emissions/grand-reportage/lobbying-les-methodes-de-l-influence



À voir :

Endoc(t)rinement,

Documentaire de Stéphane Horel, 2012.

Les Médicamenteurs. Labos, médecins, pouvoirs publics : enquête sur des liaisons dangereuses,
Documentaire de Stéphane Horel, avril 2011.

Lobby or not lobby, Data gueule,
juin 2014 :

[youtube.com/watch?v=9PHxPVumz_4](https://www.youtube.com/watch?v=9PHxPVumz_4)

Chronique d'une ex-banquière,
Conférence gesticulée d'Aline Fares :
[youtube.com/watch?v=tnQBHcO7v4g](https://www.youtube.com/watch?v=tnQBHcO7v4g)

À lire :

Dossier lobbies Planet,
Espace de libertés, Centre d'Action Laïque,
n°480, juin 2019 :
laicite.be/magazine/espace-de-libertes-juin-2019-n-480/

États capturés : les gouvernements nationaux, défenseurs des intérêts privés au sein de l'UE,
Corporate Europe Observatory, en collaboration avec l'Observatoire des multinationales pour la version française, Février 2019 :
corporateeurope.org/sites/default/files/captured-states-exec-summary-fr.pdf

GEENS Hilde,
Les actions des habitants dans le quartier européen à Bruxelles. Stratégies de lutte de 1986 à nos jours,
BRAL, 2014 :
bral.brussels/sites/default/files/bijla-

gen/2014%20Actions%20des%20habitants%20dans%20le%20quartier%20Europ%C3%A9en.pdf

HOREL Stéphane,
Intoxication. Perturbateurs endocriniens, lobbyistes, eurocrates : une guerre d'influence sur la santé,
La Découverte, Paris, 2015.

HOREL Stéphane,
Lobbytémie. Comment les lobbies empoisonnent nos vies et la démocratie,
La Découverte, Paris, 2018.

Intérêt général sous emprise,
Echos, Bruxelles Laïque, n°103, 2018 :
issuu.com/bxllaique/docs/ble103-site

LAURENS Sylvain,
Les courtiers du capitalisme. Milieux d'affaires et bureaucrates à Bruxelles,
Agone, Marseille, 2015.

Lobby Planet Bruxelles,
Corporate Europe Observatory et l'Observatoire des Multinationales, octobre 2017 :
corporateeurope.org/sites/default/files/lp_brussels_report_fr_v6_screen.pdf

Pharma Papers,
Dossier de Basta! et de l'Observatoire des multinationales, 6 février 2018 :
bastamag.net/webdocs/pharmapapers

QUOIDBACH Hélène,
Quartier européen à Bruxelles : pour qui tous ces bureaux ?,
Inter-Environnement Bruxelles, septembre 2014 :
ieb.be/Quartier-europeen-a-Bruxelles-pour



REMERCIEMENTS

Cultures&Santé remercie Stéphanie Demblon de l'asbl Agir pour la Paix avec qui nous avons redécouvert le quartier européen, cette « bulle bruxelloise ».





CULTURES-SANTE.BE